



POLYVALENTE des MONTS  
PROJET ÉDUCATIF  
2019-2022



# Table des matières

1. But et définition du projet éducatif
2. Encadrements légaux
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
8. Transmission et diffusion du projet éducatif
9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif
10. Reddition de compte du projet éducatif

## 1. But et définition du projet éducatif

Notre projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative de notre établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves.

Il a été élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent notre école ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation.

Résultant d'un consensus, il a fait appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

## 2. Encadrements légaux

**Notre projet éducatif repose sur les éléments suivants de la loi sur l'instruction publique, présentés dans ce document :**

- la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
- les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
- les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles;
- la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire.

**Le projet éducatif a été adopté par le conseil d'établissement et transmis à la commission scolaire selon l'échéancier fixé par celle-ci et dans le respect des dispositions de la Loi sur l'instruction publique.**

### 3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

**Notre école a choisi une approche collaborative dans le processus d'élaboration du projet éducatif. Cette approche a permis de mettre à contribution les compétences des différents acteurs engagés. Ceci aura aussi favorisé l'émergence d'une vision partagée et collective.**

- Un comité de pilotage formé de membres du personnel de l'école (personnel de soutien, personnel professionnel, personnel enseignant, membres de la direction), de parents du conseil d'établissement et d'un membre de la communauté a été mis en place afin d'analyser les données, les enjeux et a participé à la rédaction de notre projet éducatif.

### 4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

**Notre école a retenu différentes modalités de consultation tout au long du processus d'élaboration et de rédaction du projet éducatif, dont les suivantes :**

- Les parents de notre école ont été consultés durant l'année scolaire 2017-2018 concernant les enjeux reliés à notre école.
- Toute l'équipe-école de la Polyvalente des Monts a été consultée afin de participer à l'élaboration du projet éducatif.
- Les membres du conseil d'établissement ont également été consultés et ont participé à l'élaboration du projet éducatif.

## 5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement externe et interne)

Sachant que la connaissance du contexte constitue la pierre angulaire sur laquelle s'appuie la démarche d'élaboration du projet éducatif, nous avons réalisé une analyse de notre environnement externe et interne. Nous avons procédé à une collecte de données quantitatives sur la performance de nos élèves sur le plan des apprentissages et des comportements.

De plus, les consultations menées auprès des groupes concernés sont venues enrichir cette analyse par des données plus qualitatives.

### Environnement externe<sup>1</sup>:

Le contexte socio-économique dans lequel évolue la Polyvalente des Monts est économiquement très défavorisé (indice 9 sur une échelle de 10 selon l'IMSE). Cela signifie que plusieurs familles vivent des difficultés financières. Nous devons donc faire appel à différents organismes communautaires ou de bienfaisance afin de soutenir financièrement ces familles et assurer la participation de ces jeunes à des activités enrichissantes, malgré leur situation familiale.

En mars 2017, environ 2 440 personnes de la MRC des Laurentides vivaient de prestations d'assistance sociale, dont 2 030 adultes et 400 enfants.

Comparée à l'ensemble des MRC de la région, la MRC des Laurentides a une proportion relativement élevée de personnes sous la mesure de faible revenu (17,5 %).

De plus, le taux de diplomation et de qualification d'une cohorte d'élèves au secondaire après 7 ans de fréquentation (avant l'âge de 20 ans) est passé de 59,9 % en 2009 (cohorte 2002-2003) à 74% en 2016 (cohorte 2009-2010) dans la MRC des Laurentides. Toutefois, le taux de 2016 demeure inférieur à la moyenne pour la région des Laurentides (78,4 %).

En mars 2017, environ 1 390 personnes ont bénéficié de l'aide alimentaire dans la MRC des Laurentides, dont près du tiers étaient des enfants (30,5 %). La principale source de revenu de ces ménages était l'assistance sociale (61 %), suivie par le revenu d'emploi (12,6 %).

Enfin, la MRC des Laurentides a la seconde plus forte proportion de familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans (29,9 %) parmi les MRC de la région.

Particulièrement à Sainte-Agathe-des-Monts, 24,2% des 0-17 ans vivent sous la mesure de faible revenu après impôts et la proportion des familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans, toujours à Ste-Agathe-des-Monts, est de 36,8%.

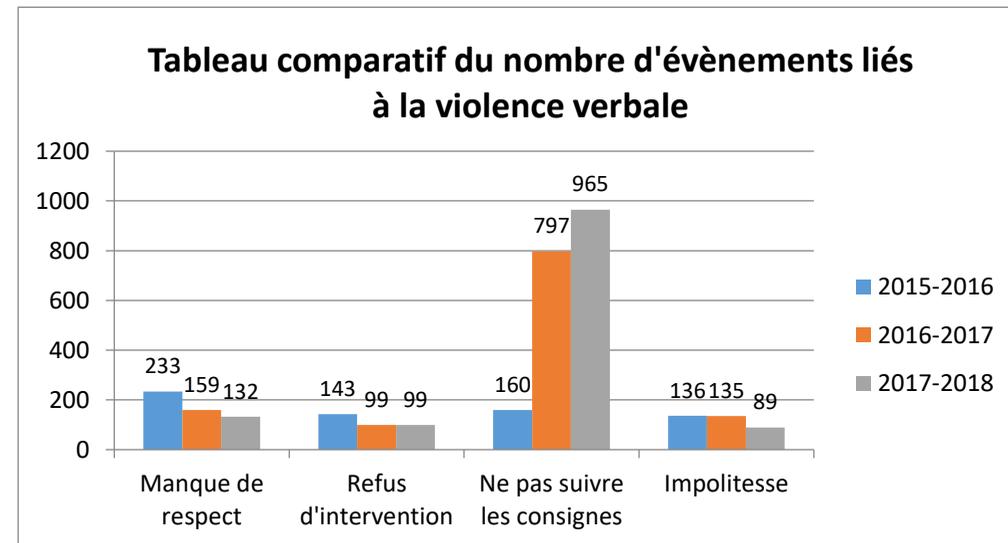
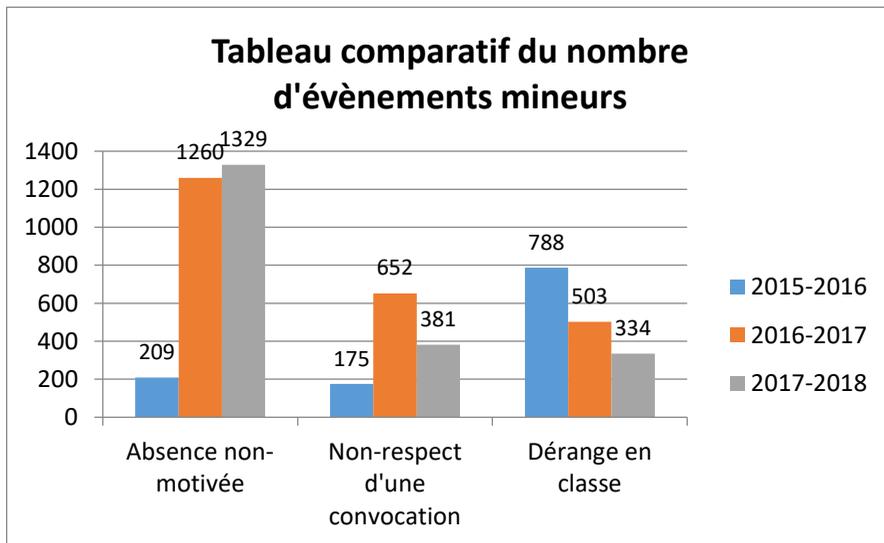
<sup>1</sup> CISSS DES LAURENTIDES. *Portrait des enjeux démographiques et socioéconomiques – MRC des Laurentides*, St-Jérôme, 2018, 40 p. Également disponible en ligne [http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/ciss\\_laurentides/Sante\\_Publique/Donnees\\_sur\\_la\\_population/Portraits\\_Sante/PUB\\_2018-08-30\\_PORTRAIT\\_LAUR.pdf](http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/ciss_laurentides/Sante_Publique/Donnees_sur_la_population/Portraits_Sante/PUB_2018-08-30_PORTRAIT_LAUR.pdf)

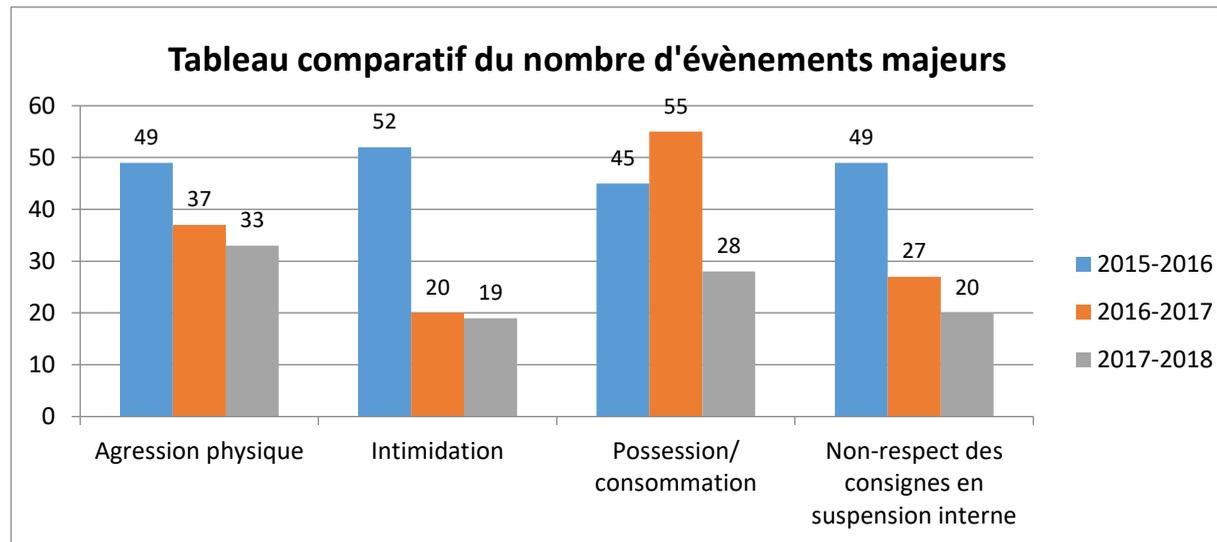
**Environnement interne :**

La Polyvalente des Monts compte 850 élèves de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire. De plus, elle accueille des classes d'élèves handicapés provenant de tout le territoire de la Commission scolaire des Laurentides : 2 classes d'élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme, 2 classes d'élèves en soutien personnel relevant de la psychopathologie, 1 classe d'élèves ayant une déficience moyenne à sévère. Aussi, la Polyvalente des Monts compte 2 classes d'élèves avec des parcours adaptés, 2 classes d'élèves avec des difficultés d'apprentissage, 2 classes d'élèves en formation préparatoire au travail et 2 classes de projets 15 et 16 ans (pré-DEP).

Notre école compte 63 enseignants et 44 membres du personnel non enseignant (secrétaires, préposés aux élèves handicapés, psychoéducatrices, techniciens en éducation spécialisée, psychologue, animateur à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, direction, directions adjointes, technicienne en travail social, ouvriers d'entretien, concierges, etc.).

À la Polyvalente des Monts, l'établissement d'un climat sain, sécuritaire, positif et bienveillant est une priorité. Plusieurs initiatives émergent de l'équipe-école afin d'améliorer l'environnement de vie de nos élèves. Nous accordons également une grande importance à l'évaluation de l'impact et de l'efficacité de nos interventions. En effet, depuis 2012 nous avons implanté le *Programme de soutien aux comportements positifs (SCP)* afin d'enseigner à nos élèves les comportements attendus et récompenser les bons comportements. Avec le comité SCP, nous effectuons régulièrement la lecture des statistiques et nous visons constamment à améliorer nos pratiques et nos services. Depuis l'implantation du SCP, puis du carrefour de services, nous observons une diminution notable des événements mineurs, majeurs et liés à la violence et à l'intimidation.





De plus, un carrefour de services pédagogiques a également été mis en place afin de soutenir les élèves sur le plan des apprentissages.

Malgré le taux de défavorisation élevé, nos élèves performant aux examens ministériels et se distinguent du Québec au niveau du public (année de référence: 2017-2018) :

| Matière                           | Niveau                    | Taux de réussite à l'épreuve ministérielle | Taux de réussite au résultat final |
|-----------------------------------|---------------------------|--|------------------------------------|
| Sciences et technologie (théorie) | 4 <sup>e</sup> secondaire | 93,5% PDM<br>80,5% Québec public           | 96,1% PDM<br>84,2% Québec public   |
| Mathématiques CST                 | 4 <sup>e</sup> secondaire | 74,4% PDM<br>71,8% Québec public           | 77,9% PDM<br>75,7% Québec public   |
| Mathématiques SN                  | 4 <sup>e</sup> secondaire | 89% PDM<br>82,1% Québec public             | 90,4% PDM<br>84,9% Québec public   |
| Français écriture                 | 5 <sup>e</sup> secondaire | 93,2% PDM<br>74,9% Québec public           | 96,6% PDM<br>79,3% Québec public   |
| Anglais interaction orale         | 5 <sup>e</sup> secondaire | 100% PDM<br>96,7%                          | 100% PDM<br>97% Québec public      |
| Anglais production écrite         | 5 <sup>e</sup> secondaire | 87,9% PDM<br>90,7% Québec public           | 89,7% PDM<br>92,7% Québec public   |
|                                   |                           |  |                                    |

## Indicateurs nationaux

| <b>L'effectif scolaire</b>   | <b>2013-2014</b> | <b>2014-2015</b> | <b>2015-2016</b> | <b>2016-2017</b> |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Nombre total d'élèves  | 909              | 969              | 917              | 851              |
| <b>L'âge des élèves à l'entrée au secondaire</b>                                 |                  |                  |                  |                  |
| Nombre de nouveaux inscrits en 1 <sup>re</sup> secondaire                        | 140              | 188              | 148              | 131              |
| Proportion d'élèves de 12 ans et moins   | 85,7             | 81,4             | 87,2             | 79,4             |
| <b>Les sorties sans qualification par cycle</b>                                  | <b>2013-2014</b> | <b>2014-2015</b> | <b>2015-2016</b> | <b>2016-2017</b> |
| <b>Premier cycle (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire)</b>                |                  |                  |                  |                  |
| Nombre d'élèves inscrits   | 322              | 379              | 356              | -                |
| Proportion des élèves sortant sans qualification                                 | ...              | 1,6              | 1,4              | -                |
| <b>Deuxième cycle (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire)</b> |                  |                  |                  |                  |
| Nombre d'élèves inscrits   | 575              | 577              | 552              | -                |
| Proportion des sortants sans qualification                                       | 5,7              | 3,6              | 5,6              | -                |
| <b>Les sorties avec diplôme en 5<sup>e</sup> secondaire</b>                      | <b>2013-2014</b> | <b>2014-2015</b> | <b>2015-2016</b> | <b>2016-2017</b> |
| Nombre d'élèves en 5 <sup>e</sup> secondaire                                     | 148              | 146              | 153              | -                |
| Proportion d'élèves diplômés   | 73,0             | 80,8             | 84,3             | -                |
| <b>Les sorties avec diplôme ou qualification</b>                                 | <b>2013-2014</b> | <b>2014-2015</b> | <b>2015-2016</b> | <b>2016-2017</b> |
| Nombre total d'élèves sortants   | 157              | 163              | 175              | -                |
| Proportion des élèves sortant avec un diplôme ou une qualification               | 77,7             | 83,4             | 80,2             | -                |
| <b>La réussite aux épreuves ministérielles</b>                                   | <b>2013-2014</b> | <b>2014-2015</b> | <b>2015-2016</b> | <b>2016-2017</b> |
| <b>L'ensemble des épreuves ministérielles</b>                                    |                  |                  |                  |                  |
| Nombre total de présences aux épreuves   | 769              | 788              | 788              | -                |
| Proportion des épreuves réussies   | 88,3             | 89,7             | 95,3             | -                |
| <b>Les épreuves en français, langue d'enseignement</b>                           |                  |                  |                  |                  |
| Nombre total de présences aux épreuves   | 132              | 134              | 139              | -                |
| Proportion des épreuves réussies   | 95,5             | 98,5             | 100,0            | -                |
| <b>L'intégration des élèves en difficultés (EHDA)</b>                            | <b>2013-2014</b> | <b>2014-2015</b> | <b>2015-2016</b> | <b>2016-2017</b> |
| Proportion d'élèves intégrés   | 46,3             | 47,7             | 49,8             | 53,0             |

Enfin, notre école considère la communication avec les parents de nos élèves comme étant une priorité. Ceux-ci reçoivent, une fois par mois, un Info-parents qui les informe sur les activités à venir où celles qui ont déjà eu lieu. Il constitue un outil de communication permettant de diffuser de l'information générale sur la vie de l'école. De plus, le courrier électronique et un système téléphonique sont utilisés afin de communiquer avec les parents de façon plus personnelle. Nous cherchons à créer une collaboration entre l'école et la famille pour trouver, ensemble, l'encadrement le plus adéquat pour nos jeunes.

## **6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite**

La période couverte par ce projet éducatif est harmonisée avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire – article 37,1 LIP. Les orientations et les objectifs du projet éducatif tiennent compte du plan d'engagement vers la réussite – articles 37 et 74 LIP.

## **7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement**

Les orientations et les objectifs du projet éducatif ont été retenus dans le but d'améliorer la réussite des élèves. Ils découlent de l'analyse du milieu, des besoins de la clientèle, des attentes de la communauté et du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

Notre école a choisi d'appuyer son projet éducatif sur le plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire en y intégrant des orientations et des objectifs communs, tout en respectant l'analyse du milieu. Ce faisant, elle a choisi des cibles et des indicateurs qui lui sont propres. Elle a aussi retenu les objectifs prescriptifs ministériels si l'analyse du milieu démontrait qu'ils étaient requis.

## **8. Transmission et diffusion du projet éducatif**

Avant sa transmission et sa diffusion, le comité de pilotage a procédé à une dernière lecture du projet éducatif. Ceci a permis à la direction de l'établissement de s'assurer que le projet est conforme aux discussions et aux décisions qui ont été prises avant son adoption.

Après son adoption par le conseil d'établissement à la séance du 27 mars 2019, le projet éducatif a été transmis à la Commission scolaire le 28 mars 2019. Cette dernière dispose d'un délai de 60 à 90 jours pour demander que soient apportées des modifications. Elle peut aussi convenir d'un autre délai avec le conseil d'établissement. Le conseil d'établissement s'assurera de la publication et de la diffusion du projet éducatif auprès de la communauté.

## 9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Dans le but d'actualiser le projet éducatif et d'atteindre les résultats attendus, l'équipe-école a convenu de moyens qui ont été approuvés par la direction de l'établissement. La loi sur l'instruction publique n'exige pas que les moyens soient inscrits dans le projet éducatif. Ainsi les moyens pourront être ajustés en fonction des résultats obtenus et sans pour autant modifier les orientations et les objectifs du projet éducatif.

Les moyens n'ont pas à être approuvés par les membres du conseil d'établissement ou les partenaires externes. Cependant, et afin de maintenir leur engagement et leur collaboration, la direction de l'établissement veillera à les tenir informés.

Les moyens que nous avons retenus s'inscrivent dans :

- les pratiques éducatives du milieu;
- les pratiques éducatives de la Commission scolaire ;
- les résultats des recherches et des expériences ;
- les politiques et les encadrements de la Commission scolaire;
- les politiques et les encadrements du MEES.

Des outils de gestion, de monitoring et un plan d'action seront nos sources d'informations nécessaires au suivi et à l'efficacité des moyens mis en place.

Au besoin, les moyens pourront être adaptés selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus.

Au terme de la période couverte par le projet éducatif, il sera nécessaire d'entreprendre les travaux qui conduiront au renouvellement de celui-ci.

## 10. Évaluation et reddition de comptes du projet éducatif

L'évaluation du projet éducatif est une occasion de partager les pratiques innovantes porteuses de succès. Par son conseil d'établissement, l'école transmettra l'information à la communauté éducative sur les choix effectués et les résultats obtenus (LIP articles 75 et 109.1) avec le souci de présenter une information dans un langage accessible.

**Le cœur de notre école , nos élèves !**

**DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL DES ÉLÈVES**

**Des milieux inclusifs et porteurs de réussite : DIVERSITÉ et ÉQUITÉ, ENRICHISSEMENT, MILIEU BIENVEILLANT, COMPÉTENCES du 21<sup>e</sup> SIÈCLE**

| Orientation   | Objectif  | Situation de départ<br>Année de référence : 2017-2018  | Indicateur   | Cible  | Outils de référence | Échéancier | Mécanisme de suivi  |
|---|---|--|--|--|---------------------|------------|---|
| <b>Assurer des services adaptés à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires</b> | D'ici 2022, maintenir à 90% et plus le nombre d'élèves ne bénéficiant que d'interventions universelles de Niveau 1 sur le plan du comportement selon le modèle RAI. | 696 élèves sur 753, soit 92,43% ont bénéficié d'interventions de niveau 1 seulement (données qui excluent les clientèles des classes régionales).  | Différence entre le nombre total d'élèves (excluant les classes régionales) et le nombre d'élèves ayant bénéficié d'interventions de niveau 1 seulement.   | 90 %   | PEVR<br>Objectif 6  | 2022       | Suivi en assemblée générale en janvier et en juin de chaque année.<br>Suivi au conseil d'établissement en octobre de l'année suivante et publication dans l'Info-parents. |
|   | D'ici 2022, tendre vers le taux de la C.S. concernant le nombre d'élèves en réussite en mathématiques (CD2) à la fin du 1 <sup>er</sup> cycle du secondaire.        | 82 élèves sur 116 élèves en réussite en juin 2018, soit 70,69%   | Nombre d'élèves en réussite en juin.   | Tendre vers le taux de la C.S. soit 78,7%  | PEVR<br>Objectif 6  | 2022       | Suivi en assemblée générale en novembre, mars et août.<br>Suivi au conseil d'établissement en novembre, mars et octobre et publication dans l'Info-parents.               |
|   | D'ici 2022, tendre vers le taux de la C.S. concernant le nombre d'élèves en réussite en mathématiques (CD2) à la fin de la 3 <sup>e</sup> secondaire.               | 110 élèves sur 163 élèves en juin 2018, soit 67,48%.   | Nombre d'élèves en réussite en juin.   | Tendre vers le taux de la C.S., soit 75%   | PEVR<br>Objectif 6  | 2022       | Suivi en assemblée générale en novembre, mars et août.<br>Suivi au conseil d'établissement en novembre, mars et octobre et publication dans l'Info-parents.               |
|   | D'ici 2022, maintenir à 85% et plus, le taux de diplomation de nos élèves en 5 <sup>e</sup> secondaire.   | 107 élèves sur 123 ont obtenu leur DES, soit 87% en août 2018.   | Nombre d'élèves diplômés.  | 85%  |                     | 2022       | Suivi en assemblée générale et au conseil d'établissement en octobre de l'année suivante et publication dans l'Info-parents.  |
|   | D'ici 2022, augmenter le taux de persévérance et de qualification des élèves inscrits en FMS et en FPT.   | <b>FPT</b> : 11 élèves terminent en FPT1 en juin 2016 et 4 élèves sur 5 terminent et obtiennent une qualification en juin 2018.<br><br><b>FMS</b> : 9 élèves sur 15 obtiennent une qualification en juin 2018 (60%). | Nombre d'élèves orientés en FPT1 vs le nombre d'élèves qui persévèrent après 3 ans et qui obtiennent une qualification.<br><br>Nombre d'élèves orientés en FMS vs le nombre d'élèves qui obtiennent une qualification. | <b>FPT</b> : plus de 5 élèves sur 11.<br><br><b>FMS</b> : plus de 9 élèves sur 15. | PEVR<br>Objectif 15 | 2022       | Suivi en assemblée générale et au conseil d'établissement en octobre et en avril.   |

## Le cœur de notre école, nos élèves !

### DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL DES ÉLÈVES

Des milieux inclusifs et porteurs de réussite – DIVERSITÉ et ÉQUITÉ, ENRICHISSEMENT, MILIEU BIENVEILLANT, COMPÉTENCES du 21<sup>e</sup> SIÈCLE

| Orientation   | Objectif  | Situation de départ  | Indicateur   | Cible                      | Outils de référence | Échéancier | Mécanisme de suivi  |
|---|---|--|--|----------------------------|---------------------|------------|---|
| <b>Offrir des parcours enrichissants et diversifiés</b> | Réviser l'offre de services en matière d'activités d'enrichissement et bonifier selon les besoins et les intérêts des groupes d'élèves. | 3 programmes sportifs (Développement hockey, Édu-football, Volleyball)<br><br>Option des Amériques | Programme d'enrichissement touchant d'autres volets : compétences numériques, volet artistique, etc. | 1 programme supplémentaire | PEVR<br>Objectif 14 | 2022       | Suivi en assemblée générale et au conseil d'établissement en janvier de chaque année. |